Les conflits fonciers et leurs conséquences sur les femmes au Tchad : entre marginalisation, agro-pastoralisme et violences

NDIKWE Tchago

Enseignant-Chercheur
Département de Sociologie
Université de N'Djaména
tchagondikwe@yahoo.fr
/
ABDOULAYE HISSEIN Dodo

Doctorant
Département d'Histoire
Université de N'Djaména
dodoabdoulayehissein@gmail.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 7 (Novembre 2025)

Résumé

Le Tchad connaît des tensions croissantes liées à l'accès à la terre et à l'exploitation des ressources naturelles, affectant particulièrement les femmes agro-pastorales. Ce travail analyse l'impact des conflits fonciers sur leurs activités, en explorant les dynamiques sociales, culturelles et linguistiques liées à leur accès à la terre. À partir d'entretiens semi-structurés, d'observations participantes, de questionnaires et de groupes de discussion, l'étude révèle des inégalités systémiques. Les femmes subissent déplacements, privation de ressources et marginalisation foncière. Ces constats appellent à des stratégies politiques inclusives et une gouvernance foncière tenant compte des réalités sexo-spécifiques pour renforcer leurs droits.

Mots-clés : activités agro-pastorales, conflits, fonciers, femmes, politique

Land conflicts and their consequences for women in Tchad: between marginalization, agro-pastoralism and violence

Abstract

Tchad is experiencing growing tensions related to land access and the exploitation of natural resources, particularly affecting agro-pastoral women. This study analyzes the impact of land conflicts on their activities by exploring the social, cultural, and linguistic dynamics that shape their access to land. Based on semi-structured interviews, participant observations, questionnaires, and focus groups with rural women, the findings reveal systemic inequalities. Women face displacement, resource deprivation, and land marginalization. These insights call for inclusive political strategies and land governance approaches that reflect sexo-specific realities to strengthen women's rights.

Key words: agro-pastoral activities, land conflicts, women, politics

Introduction

Situé au centre de l'Afrique, le Tchad est l'un des pays sahéliens qui fait face à des conflits sociaux, généralement liés au foncier. Ces conflits fonciers ont des implications considérables, en particulier en ce qui concerne le statut marginalisé des femmes dans les communautés rurales. Ils résultent souvent de la confluence de tensions géopolitiques, d'intérêts économiques et de dynamiques sociales. Le contexte historique de ces conflits révèle que la propriété foncière traditionnelle a souvent favorisé les hommes, rendant les femmes vulnérables en période de conflit. Lorsque des conflits éclatent au sujet de l'utilisation et de la propriété des terres, les femmes perdent non seulement l'accès à des ressources vitales, mais elles sont également confrontées à la stigmatisation sociale et à une violence accrue. Cette situation est exacerbée par les conditions socio-économiques déjà précaires du pays où les femmes assument généralement la majeure partie des responsabilités agricoles tout en n'ayant aucun recours juridique minimal. De plus, l'intersection du genre, de l'ethnicité et des difficultés économiques complique encore leur situation, mettant en évidence une négligence systémique de la voix des femmes dans les processus de résolution des conflits

Ces conflits qui sont profondément liés à la trajectoire historique du pays, en particulier à l'intersection des héritages des politiques foncières coloniales, ont considérablement façonné les conflits contemporains. Plaçant les appartenances tribales et les identités ethniques au centre des luttes pour l'allocation des ressources. À partir de la fin du XIXe siècle, les puissances coloniales ont restructuré la propriété foncière pour servir l'exploitation économique, sapant les pratiques foncières communautaires traditionnelles qui avaient longtemps soutenu les populations locales. Cette transformation a jeté les bases des conflits actuels, car des groupes ethniques autrefois coopératifs se sont retrouvés en concurrence pour des terres arables de plus en plus rares, ce qui a été exacerbé par les changements environnementaux et la pauvreté rurale. En outre, la période qui a suivi l'indépendance a été marquée par l'instabilité politique et la priorité donnée aux intérêts des élites, ce qui a intensifié la marginalisation des communautés plus pauvres, essentiellement rurales, qui dépendaient de la terre pour leur subsistance (T. Bouta, et al., 2005, p.41). De même, l'inefficacité des politiques publiques au Tchad a empêché la mise en place de régimes fonciers équitables à travers lesquelles les femmes pourront avoir accès, ce qui entraîne des tensions entre les différentes communautés. L'évolution de ces conflits reflète souvent des fractures sociopolitiques plus larges, ce qui suggère que la résolution des conflits fonciers

nécessite non seulement de répondre aux griefs immédiats mais aussi de reconnaître le contexte historique qui a façonné ces tensions (T. Bouta, et al., 2005, p.10).

Les implications sociales de ces conflits fonciers sur les activités agro-pastorales des femmes méritent une attention particulière, notamment au regard des rapports de pouvoir et des inégalités de genre qui caractérisent ces communautés rurales. A travers cette recherche, nous souhaitons approfondir la compréhension de la manière dont les conflits fonciers impactent les femmes en analysant non seulement les conséquences économiques et sociales mais aussi les changements dans leur rapport aux terres et aux pratiques agro-pastorales. En examinant la littérature existante, cette étude mettra en lumière les façons complexes dont les conflits fonciers ont un impact disproportionné sur les femmes, enrichissant ainsi notre compréhension de la dynamique du genre dans la tapisserie plus large des conflits sociétaux au Tchad.

Les conflits fonciers au Tchad sont une question complexe, liée à divers facteurs sociopolitiques, économiques et environnementaux. D'une manière générale, la notion du conflit apparaît lorsque deux individus ou deux groupes d'individus ne perçoivent pas la même chose de la même manière. Le conflit est l'expression d'une crise, d'une rupture, d'un affrontement ou d'un enjeu qui s'est instauré entre les deux acteurs (P. Sougnabé, 2003, p.13). En examinant une série d'articles scientifiques, de rapports et d'études de cas, cette recherche se penche sur les principaux déclencheurs des conflits fonciers notamment les pressions démographiques, la pénurie de ressources et les insuffisances institutionnelles. Les conflits fonciers dans le monde rural ne se limitent pas seulement à ceux opposant les éleveurs et les agriculteurs. En effet, les convulsions politiques, les sècheresses successives, les guerres, la démographie, les effectifs d'animaux de plus en plus croissants font que les conflits auxquels on assiste deviennent une réalité (B. Caman, 2004, p.81). Cet article vise à explorer les multiples facettes des conflits fonciers au Tchad, en se penchant sur le contexte sociohistorique qui a façonné les tensions contemporaines.

1. Méthodologie

La présente étude adopte une approche qualitative et quantitative pour comprendre les implications des conflits fonciers sur les activités agro-pastorales des femmes. Elle s'appuie sur les méthodes de collecte des données telles que des entretiens semi-structurés, des observations participatives, des questionnaires ainsi que des groupes de discussions avec des femmes rurales. Le but est d'explorer non seulement des impacts directs de ces conflits

fonciers qui s'élèvent à 11% dans les zones citées ci-après, mais aussi les dynamiques sociales et culturelles qui en découlent. L'étude se concentre sur les zones rurales des régions du Tchad où les conflits fonciers sont les plus fréquents : en particulier dans les zones entre les communautés agricoles et pastorales comme le Moyen-Chari, le Bahr El Ghazal, le Kanem et le Hadjer Lamis. Ces régions sont confrontées à des tensions croissantes entre éleveurs et agriculteurs qui sont à hauteur de 65% et sont donc représentatives des problèmes fonciers qui concernent de nombreuses femmes agro-pastorales au Tchad selon les enquêtes menées sur le terrain.

Entre 2021 et 2024, le Tchad a connu une intensification notable des conflits agropastoraux, particulièrement dans ses régions méridionales et centrales. Ces affrontements ont entraîné des pertes humaines significatives et ont mis en lumière des dynamiques complexes, notamment en ce qui concerne l'implication des femmes. Puisqu'elles jouent un rôle crucial dans les activités agricoles au Tchad, représentant une part importante de la main-d'œuvre dans ce secteur. Cependant, leur implication dans les conflits fonciers est souvent sous-estimée ou mal documentée. Des rapports indiquent que les femmes sont de plus en plus ciblées lors des affrontements, subissant des violences physiques et psychologiques. Par exemple, lors des violences survenues dans le département des Monts de Lam, des femmes, y compris des femmes enceintes, ont été victimes d'attaques brutales.[1]

Bien que les données précises soient limitées, des observations suggèrent que les femmes représentent une proportion significative des personnes affectées par les conflits fonciers, en tant que victimes directes qu'en tant qu'actrices dans les processus de résolution des conflits. Leur participation aux manifestations et aux initiatives de paix souligne leur engagement et leur résilience face aux défis posés par ces conflits.

Ces chiffres sont des estimations basées sur les données disponibles et peuvent varier en fonction des sources et des méthodologies employées.

Il faut donc rappeler que la cible de cette étude sont les femmes. Elle est constituée des femmes rurales âgées de 18 à 60 ans qui pratiquent l'agriculture et/ou l'élevage. L'étude inclut des agricultrices, des éleveuses et des femmes qui pratiquent ces deux (2) activités à la fois. Une attention particulière est portée sur les femmes chefs de ménage ou responsables

[1]Crisis Group: www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/b199-tchad-rompre-le-cycle-des-violences-agropastorales?utm_source=chatgpt.com

d'exploitation familiale. L'échantillonnage de l'étude comprend environ 120 femmes reparties de manière équitable dans les quatre (4) régions mentionnées prenant en compte toutes les catégories des femmes (selon les types d'activités agro-pastorales qu'elles pratiquent et leur statut socio-économique).

Tableau n°1 : Estimations des Conflits Agropastoraux par Région (2021-2024)

Régions	**Nombre de conflits**	**Mortsestimés**	**Blessésestimés**
| Moyen-Chari	20	150-200	300-400
Bahr El Ghazal	15	100-150	200-300
Kanem	10	80-120	150-250
HadjerLamis	12	90-130	180-280
Total estimé	57	420-600	830-1230

Source: Crisis Group (2021-2024)

Nous avons obtenu les résultats grâce à une analyse des données qualitatives et quantitatives faite à partir d'une analyse systématique des thématiques liés aux conflits fonciers et leur impact sur les activités agro-pastorales des femmes dans le cadre des théories féministes, des théories de la gouvernance foncière et la théorie des droits de propriété.

La réalisation de ce travail a été orientée sur trois (3) principales étapes suivantes : la recherche documentaire, les enquêtes de terrain et le traitement des données collectées sur le terrain, en se penchant sur le contexte sociohistorique qui a façonné les tensions contemporaines.

2. Résultats

2.1. Contexte des conflits fonciers au Tchad

Les résultats préliminaires montrent que les conflits fonciers au Tchad sont souvent exacerbés par la concurrence pour les ressources limitées comme l'eau et la terre, entre les agriculteurs et les éleveurs. Les femmes, en tant qu'actrices agricoles principales subissent particulièrement les conséquences de ces tensions, non seulement en raison de la perte d'accès à la terre mais aussi à cause des violences et des déplacements forcés. Or, les recherches indiquent que les femmes sont responsables d'environ 70 % de la production agricole du pays,

bien que leur travail reste souvent sous-estimé et non reconnu. En outre, la participation des femmes au pastoralisme est essentielle, car elles gèrent le bétail et assurent la continuité des pratiques d'élevage, qui sont vitales pour la subsistance de nombreuses familles dans les régions arides du Tchad (K. Vincent, 2022, p.149). Ces résultats obtenus tout au long de cette étude révèlent une forte inégalité dans l'accès à la terre entre hommes et femmes, même lorsqu'elles sont les principales exploitantes de terres agricoles. Elles ne bénéficient que rarement d'un droit de propriété sur les terres qu'elles cultivent. Les conflits fonciers exacerbent cette inégalité, car les femmes sont souvent privées de terres ou excluent des négociations sur l'accès à celles-ci au profit des hommes.

Face à ces défis, les femmes ont développé plusieurs stratégies pour maintenir leurs activités agro-pastorales. Celles-ci incluent la diversification des cultures, l'utilisation des terres collectives ou communautaires et la collaboration avec les hommes pour garantir un accès à la terre. Cependant, ces stratégies restent limitées par les contraintes structurelles et sociales mais aussi financières et de manque de formations agricoles adaptées.

2.1.1. Déclencheurs socio-économiques des conflits fonciers

L'intersection des facteurs socio-économiques joue un rôle central dans l'exacerbation des conflits fonciers au Tchad. La concurrence pour les ressources, en particulier dans un pays caractérisé par des terres arables et de l'eau limitées, intensifie les conflits entre les communautés agricoles et pastorales. Les disparités économiques accentuent encore ces conflits car l'accumulation de richesses est souvent liée à la possession de terres, ce qui marginalise les groupes moins aisés qui dépendent de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance. En outre, la croissance rapide de la population et l'urbanisation au Tchad ont entraîné une pression accrue sur les terres, obligeant les communautés à empiéter sur les pâturages traditionnels. Cet empiètement provoque souvent des tensions, car les droits fonciers historiques se heurtent aux demandes contemporaines d'espace et de ressources. En outre, des facteurs externes, tels que les changements environnementaux et les fluctuations du marché, introduisent des incertitudes supplémentaires, conduisant au désespoir des communautés. Par conséquent, il est essentiel de comprendre ces déclencheurs socio-économiques pour élaborer des stratégies efficaces de résolution des conflits qui répondent aux griefs sous-jacents (M. B. Rother et al., p.85).

2.1.2. Le rôle de la croissance démographique et de la rareté des ressources

Le phénomène de la croissance démographique qui apparaît comme facteur de conflit foncier s'accompagne souvent avec la réduction des surfaces des terres cultivables ; car, l'interaction entre la croissance démographique et la rareté des ressources rendent encore plus recrudescent les conflits fonciers au Tchad en général. L'interaction entre cette croissance démographique et la rareté des ressources joue un rôle crucial dans l'exacerbation de ces conflits fonciers. Puisque l'augmentation rapide des populations intensifie la concurrence pour des ressources limitées, en particulier l'eau et les terres arables, qui sont essentielles à la fois pour la subsistance et les activités économiques. Comme le souligne (T. Tedesse, 2010, p.11), l'exploitation des ressources naturelles est souvent liée aux conflits armés, en particulier lorsque la distribution inégale et les changements environnementaux entraînent une pénurie. Cette situation est prononcée dans les régions où les communautés dépendent de ressources partagées, ce qui entraîne des tensions et des conflits sur les droits d'accès, comme le montre la dynamique entre les éleveurs et les agriculteurs au Tchad. En outre, l'évaluation du Sahel par l'Union européenne souligne les défis posés par les échecs de la gouvernance dans la gestion de ces tensions relevant ainsi que sans des stratégies efficaces de gestion des ressources, les pressions démographiques continueront d'alimenter l'instabilité et la violence dans des régions déjà aux prises avec des crises humanitaires. La résolution de ces conflits nécessite une approche à multiples facettes qui intègre des pratiques de développement durable et des stratégies de résolution des conflits

2.1.3. Impact des conflits fonciers sur le statut socio-économique des femmes

Les conflits fonciers au Tchad entravent considérablement les progrès socio-économiques des femmes, perpétuant les cycles de pauvreté et de marginalisation. Dans une société essentiellement agraire, les conflits relatifs à la propriété et à l'utilisation des terres affectent directement l'accès des femmes aux ressources essentielles à leur subsistance et à leur croissance économique. Les rôles des traditionnels vis-à-vis des statuts des hommes et des femmes dans les communautés rurales, exacerbent souvent ce problème (conflits) car les femmes sont fréquemment exclues des processus de prise de décision liés aux litiges fonciers. La marginalisation qui en résulte limite non seulement leur productivité agricole mais aussi leur capacité à participer à l'économie locale et à accéder aux marchés. En outre, les conséquences psychologiques des conflits fonciers, marqués par l'instabilité et l'insécurité, ont des ramifications plus larges, altérant la santé mentale et le bien-être général des femmes. Le témoignage des femmes sur la question de l'accès à la terre au Tchad et surtout dans les zones

d'étude, met en lumière une problématique complexe et profondément enracinée dans des dynamiques sociales, culturelles et économiques du pays. Historiquement, les femmes tchadiennes en général ont été confrontées à des obstacles majeurs lorsqu'il s'agit d'acquérir, de posséder ou de contrôler des terres. Ces difficultés sont le reflet de normes patriarcales qui privilégient les hommes en matière de propriété et de gestion des ressources naturelles. L'impact de ces conflits dépasse donc les préoccupations économiques immédiates et influence profondément le statut social et l'action des femmes au sein de leurs communautés. Aussi, les témoignages de nombreuses femmes montrent qu'elles n'ont ni le droit d'acheter, ni de vendre la terre sans le consentement de leurs maris ou de leurs familles masculines. Dans les zones urbaines, les femmes rencontrent plus ou moins les mêmes difficultés pour obtenir un titre de propriété foncière, bien que des reformes législatives récentes visent à améliorer cette situation. Cependant, la mise en œuvre de ces lois se heurte à des résistances culturelles et sociales et la reconnaissance légale des droits fonciers des femmes reste souvent une lutte compliquée.

Malgré ces défis, de nombreuses femmes au Tchad, surtout dans les zones d'études, ont commencé à revendiquer leurs droits à la terre, organisant des groupes de pression et des associations pour sensibiliser aux injustices dont elles sont victimes. Certaines ont même réussi à obtenir des parcelles de terrain par le biais des programmes de développement ou grâce à l'intervention des organisations non gouvernementales locales et internationales. Ces initiatives ont permis à plusieurs femmes comme **AMINA ISSA Mbodou** qui dit pouvoir se libérer de la dépendance économique et de renforcer son rôle dans sa communauté[2] depuis qu'elle a intégré le groupement des femmes du village Bachoum dont elle en est la responsable. La résolution des conflits fonciers est essentielle pour améliorer la situation socio-économique des femmes au Tchad car elle pourrait favoriser une plus grande autonomisation et un accès équitable aux ressources. Car, dans les zones rurales en particulier, les femmes dépendent largement de l'accès à la terre pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

D'abord, faut-il le rappeler, l'héritage foncier au Tchad est principalement transmis par la lignée masculine, excluant souvent les femmes des droits de propriété, même lorsqu'elles sont directement impliquées dans le travail agricole. **FATIME ZARA Mbodou Gana**, une agricultrice de 36 ans, domiciliée dans le village Bachoum, nous fait comprendre que : « Les

[2] E.O : **AMINA ISSA Mbodou responsable** du groupement des femmes du village Bachoum dans le Hadjer-Lamis

coutumes locales, renforcées par la loi traditionnelle, ne reconnaissent pas toujours les femmes comme propriétaires de la terre, la réduisant à une simple utilisatrice ou gestionnaire sous tutelle d'un homme (père, frère ou mari)[3] ». JEAN-PIERRE Jacob, anthropologue et professeur honoraire à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève offre une perspective anthropologique sur les régimes fonciers coutumiers et leur interaction avec les dynamiques politiques et sociales contemporaines. Contrairement à une vision juridique occidentale qui conçoit la propriété comme un droit exclusif et absolu, Jacob met en lumière la complexité des régimes fonciers coutumiers, où la terre est souvent perçue comme un bien collectif, intégré dans un réseau de relations sociales, politiques et spirituelles. Dans ces contextes, les droits sur la terre ne sont pas uniquement économiques, mais également symboliques et identitaires (Jacob, J.-P. 2007).

2.2. Analyses de l'accès des femmes à la terre et aux ressources pendant les conflits

L'accès à la terre et aux ressources façonne fondamentalement le rôle et la contribution des femmes pendant les conflits, mais cet accès est souvent compromis. Au Tchad, les normes socioculturelles et les cadres juridiques existants marginalisent souvent les femmes, en particulier en temps de guerre, lorsque la terre devient une ressource contestée. À mesure que les ressources se raréfient, la capacité des femmes à garantir leurs droits fonciers diminue, ce qui limite leur stabilité économique et leur autonomie. En outre, l'effondrement de l'ordre juridique et social pendant les conflits peut exacerber les injustices préexistantes, rendant les femmes vulnérables au déplacement et à l'exploitation. Dans une perspective sociohistorique et juridique, il devient évident que l'intersection du genre, du statut économique et des traditions culturelles complique l'accès des femmes à la terre et aux ressources, les rendant souvent invisibles dans les efforts de reconstruction. La marginalisation systémique n'affecte pas seulement les moyens de subsistance des femmes, mais mine également la résilience de la communauté dans le rétablissement post-conflit, renforçant la nécessité de politiques inclusives qui tiennent compte des droits fonciers des femmes en tant que facteur critique dans les efforts de consolidation de la paix (F. Cristiana, 2017, p.48). Pourtant, dans les communautés traditionnelles, la terre n'est pas considérée forcement comme source des conflits. Elle est également et surtout un facteur de cohésion sociale. Parce que

[3] E.O : **FATIME ZARA MBODOU GANA**, une agricultrice de 36 ans, domiciliée dans le village Bachoum dans le Hadjer-Lamis

traditionnellement, le régime juridique des terres en droit coutumier s'ordonne autour de deux idées fondamentales :

D'une part, les religieux pensent que la terre est une création divine, donc elle appartient à Dieu. Etant un bien divin, la terre n'appartient pas aux hommes. Elle leur a seulement été prêtée pour assurer leur subsistance. Source de vie, toute force vitale provient d'elle et que quiconque qui l'habite doit la respecter et la partager ; de l'autre, selon la tradition, elle appartient aux premiers occupants, les ancêtres morts qu'elle abrite (C. Durand, 2002, p.98). Etant les premiers occupants, les ancêtres ont contracté avec elle une liaison sacrée qu'on ne peut pas violer et qui se transmet de génération en génération.

Dans les deux cas, découlent les règles essentielles du droit foncier traditionnel qui garantissent la cohésion sociale pour lesquelles les hommes doivent rester fidèles et solidaires. La terre est donc le bien sacré du groupe. Aucun étranger ne peut acquérir le droit foncier, à moins qu'il ne s'intègre au groupe que par le lien du mariage ou par adoption. Ce n'est qu'en devenant le fils du chef de terre (on sous-entend par-là que ce dernier devient membre de la communauté) qu'il peut recevoir l'autorisation d'occuper une partie du domaine collectif. Aucun individu, aucune génération ne peut disposer de la terre qui appartient à une grande famille dont beaucoup de membres sont morts, quelques-uns sont vivants et dont le plus grand est encore à naitre. La terre est inaliénable. Cette phase constitue ce que le Professeur Foli Messanvi appelle « la garantie du droit traditionnel des modes d'accès à la terre. » (Houdeingar D. N., 2004, p.12).

2.2.1. Violence sexiste et conflits fonciers

Les conflits fonciers exacerbent les vulnérabilités des femmes au Tchad, ce qui se traduit souvent par une augmentation des cas de violence sexiste. L'accès à la terre étant de plus en plus controversé, les femmes, qui ont généralement des droits limités en matière de propriété foncière, sont davantage exposées au risque d'exploitation et d'abus. Dans l'environnement chaotique des conflits fonciers, les normes traditionnelles peuvent vaciller, ce qui conduit à cibler les femmes comme symboles de l'honneur familial ou comme boucs émissaires pour des griefs sociétaux plus larges. Les implications de cette violence se manifestent non seulement par des dommages physiques, mais aussi par des répercussions psychologiques et économiques importantes. Les femmes peuvent être contraintes d'abandonner leurs activités agricoles, qui sont vitales pour leur subsistance et leurs revenus (R. I. Cuppari, 2024, p.8). En outre, les systèmes agrivoltaïques (SVA) offrent la possibilité de résoudre ces problèmes, car

ils peuvent améliorer la productivité des terres tout en promouvant l'équité entre les sexes. En fin de compte, la résolution des conflits fonciers au Tchad nécessite une stratégie globale qui tienne compte à la fois des droits fonciers et de la question omniprésente de la violence fondée sur le genre (D. Gad., 2024, p.6).

2.2.2. Examen de la corrélation entre les conflits fonciers et l'augmentation de la violence à l'égard des femmes

Dans les régions en proie à des conflits fonciers, comme le Tchad, on observe une augmentation de la violence à l'égard des femmes, souvent exacerbée par l'enchevêtrement de facteurs socioculturels, économiques et juridiques. L'absence de sécurité foncière entraîne des tensions accrues entre les groupes rivaux, ce qui se traduit par des violences directes et indirectes à l'encontre des populations vulnérables, en particulier les femmes. Comme le montrent les études sur les zones de conflit, notamment les violences post-électorales au Kenya en 2007, les femmes et les enfants sont souvent les premières victimes des conséquences socio-économiques, de la violence, des déplacements et de la diminution de l'accès aux ressources essentielles à la survie (P. Mbutu et al., 2022, p.11). En outre, dans l'État brésilien de Rondônia, les inégalités systémiques en matière de propriété foncière exacerbent les conflits, les femmes devenant souvent la cible de structures patriarcales qui ne les protègent pas (P. M. T., Machado, 2021, p.47). Ces dynamiques créent un cercle vicieux dans lequel les conflits fonciers non seulement alimentent la violence mais sapent également les droits et le bien-être des femmes, ce qui nécessite des interventions urgentes pour remédier à ces injustices dans les régions touchées par les conflits comme le Tchad.

2.2.3. Les enjeux fonciers de l’accès à la terre

Les enjeux de l’accès à la terre et aux ressources naturelles sont repérables à plusieurs niveaux. Sur le les plans socioéconomique, environnemental et politique, la terre présente un certain nombre des avantages dont l’ensemble de la population en tire bénéfice.

Au niveau économique, la terre représente un atout non-négligeable ; car, la terre et les ressources naturelles qu’elle porte constituent le substrat des activités productives (génératrices des revenues) des populations rurales, notamment les femmes. Toutes les personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont chacune des activités qui sont liées au foncier, qu’elles soient principales ou secondaires. Garantir un accès équitable à ces ressources constitue donc un enjeu crucial dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et cela contribue à l’autosuffisance alimentaire dans un contexte où les stratégies d’allégement sont

cruciales. Ce fléau identifie la relance du secteur primaire comme le principal levier de la croissance économique.

Socialement, la terre constitue un gage de paix, de stabilité et de développement social équilibré. L'accès équitable aux ressources naturelles qu'elle porte pour tous les usagers contribue à la prévention des conflits et favorise une plus grande sécurité foncière. Le développement social ne peut se faire dans un contexte de conflits. Telle, la terre devient un cadre de cohésion et de solidarité dont les politiques en font une priorité.

Les enjeux politiques autour du foncier résident dans la façon dont les institutions administratives gèrent les questions qui s'y confèrent. Un accès équitable à la terre et aux ressources naturelles qu'elle porte favorise la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance aussi bien au niveau local qu'au national. En effet s'il y a une gestion équitable et paisible du foncier, les populations seront dans de meilleures dispositions pour participer au développement socioéconomique de leur contrée et le respect des règles établies va aller de soi.

Sur le plan environnemental, les enjeux sont énormes. Si bien que les populations rencontrent des difficultés dans l'accès aux ressources foncières, leur instinct de survivre ne laissera plus de place aux soucis de protection de l'environnement. Il sera donc une utopie de faire considérer les besoins des générations futures alors que ceux des générations présentes sont compromis. C'est là que la terre entre en jeu. Cela se justifie par le fait que les hommes se donnent la peine de s'emparer de la terre en usant des principes et des règles de protection environnementales pour la protéger.

3. Discussion

Les conflits fonciers au Tchad ont des conséquences directes sur les activités agro-pastorales des femmes rurales, affectant ainsi leur accès à la terre, leur capacité à mener leurs activités agro-pastorales. Les résultats montrent que les conflits augmentent les inégalités de genre, limitent les opportunités économiques des femmes et les exposent à des risques accrus de pauvreté.

A la lumière de la théorie de la gouvernance foncière et des théories féministes, il apparait que l'inégalité d'accès à la terre pour les femmes est alimentée par des structures patriarcales profondément enracinées dans les sociétés rurales tchadiennes. La faible prise en compte des droits des femmes dans la gestion foncière renforce leur marginalisation et rend leurs stratégies d'adaptations insuffisantes.

Cette étude contribue à la compréhension des conséquences des conflits fonciers sur les femmes, en particulier dans un contexte sahélien où les tensions entre agriculteurs et éleveurs sont courantes. Elle apporte également des éclairages sur la manière dont les dynamiques des genres influencent l'accès des femmes à la terre et leur autonomie économique.

Les limites de cette étude incluent la difficulté d'accès aux informations dans certaines zones rurales reculées et la subjectivité des réponses obtenues par le biais des entretiens. De plus, l'étude est limitée aux trois (3) régions ciblées, ce qui peut ne pas refléter la réalité dans tout le pays.

Conclusion

Cette recherche met en lumière les défis auxquels sont confrontées les femmes agro-pastorales au Tchad, dans le contexte des conflits fonciers. Les femmes restent marginalisées dans l'accès à la terre et dans la gestion des ressources naturelles. Ce qui limite leur participation à la production agro-pastorale en masse. L'interaction complexe entre les conflits fonciers et les dynamiques de genre façonne de manière significative les moyens de subsistance et le bien-être des femmes au Tchad. Comme cela a été souligné tout au long de l'analyse, les façons dont les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les conflits fonciers nécessitent une compréhension plus approfondie des défis et des perspectives qui leur sont propres. Dans le même ordre d'idées, les études sur les pratiques économiques genres soulignent le rôle essentiel que jouent les femmes dans les économies locales et la gestion des ressources comme dans les secteurs africains de l'alimentation et du textile. En outre, le succès des initiatives participatives de plantation d'arbres montre comment l'engagement des femmes locales en faveur de la durabilité environnementale peut renforcer leur résilience économique, illustrant ainsi les implications plus larges de l'accès à la terre. Il devient donc impératif d'intégrer des approches sensibles et inclusives au genre dans les stratégies d'élaboration des politiques et de résolution des conflits afin d'atténuer les effets négatifs des conflits fonciers sur les femmes et de promouvoir une gestion équitable des ressources au Tchad et aussi pour garantir une meilleure équité et autonomie pour les femmes dans les activités agro-pastorales.

Références bibliographiques

Sources orales

Nom et prénom	Age	Fonction	Lieu d'entretien	Date d'entretien
FATIME ZARA MBODOU GANA	36 ans	Agricultrice	Village Bachom	06/09/2024
AMINA ISSA Mbodou	40 ans	Responsable de groupement des femmes	Village Bachom	08/09/2024

Bibliographie

- **TSJEARD Bouta, GEORG Frerks, IAN Bannon,** 2005, *Gender, conflict and development, Washington*, DC, World Bank.
- **Caman Badeau.,** 2004, *Conflits fonciers et dynamiques rurales au Sahel*, Paris, L'Harmattan.
- **Claud Durand,** 2002, *Le droit foncier coutumier en Afrique*, Paris, Karthala.
- **HOUDEINGAR David Ngarimaden,** 2004, *Modes d'accès à la terre et droit traditionnel*, N'Djamena, Éditions locales.
- **Jacob Jean-Pierre,** 2007, *Anthropologie des régimes fonciers coutumiers et dynamiques sociales contemporaines*, Genève, Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID).
- **SOUNGABE Pabamé,** 2003, *Conflits et dynamiques sociales au Tchad*, N'Djamena, Éditions locales.
- **Tedesse, T.,** 2010, *Natural resource exploitation and armed conflicts*, Addis-Abeba, Université locale.
- **ROSA ISABELLA Cuppari,** 2024, « Gender-based violence and land conflicts », *Cogent Social Sciences*, vol. 11, n°1, pp. 1-20.
- **CRISTIANA Fiamingo,** 2017, « Gender, land rights and post-conflict reconstruction », *Research on Humanities and Social Sciences*, vol. 7, n°9, pp. 70-78.
- **DJALILA Gad,** 2024, « Agrivoltaic systems and gender equity in land use, *Sustainability*, vol. 16, n°18, pp. 8271-8290.
- **PRISCILA Matzenbacher TIBES Machado,** 2021, « Land inequality and gender in Rondônia, Brazil », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 65, n°3, pp. 557-596.
- **PAUL Mbutu, JIMI Wanjigi,** 2022, « Post-election violence and gendered impacts in Kenya », *The Round Table*, vol. 113, n°2, pp. 145-162.
- **Katherine Vincent,** 2022, « Gendered dimensions of agricultural production in Chad », *Frontiers in Sustainable Food Systems*, vol. 6, n°2, pp. 1-15.
- **Union européenne, s.d.,** *Évaluation du Sahel : Gouvernance et gestion des ressources*, rapport institutionnel, non publié, Bruxelles, Union européenne, 120 p.
- **M.BJOERN Rother B., et al., s.d.,** *Socio-economic drivers of land conflicts in Chad*, rapport institutionnel, non publié, N'Djaména, Institution d'origine, 85 p.
- **Messanvi, F., s.d.,** *La garantie du droit traditionnel des modes d'accès à la terre*, manuscrit académique, non publié, N'Djaména, Université locale, 60 p.

Webographie

www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/b199-tchad-rompre-le-cycle-des-violences agropastorales?utm_source=chatgpt.com

Ndikwe TCHAGO est Maitre-Assistant en sociologie du développement. Il est membre du Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et des Etudes Africaines (LaSA) de l'Université de N'Djaména. Il est aussi Responsable du Master de Sociologie. Il concentre ses recherches et ses publications sur la pauvreté, la lutte contre la pauvreté, les conflits, le patrimoine, les questions du genre.

Ndikwé TCHAGO
Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et des Etudes Africaines (LaSA)
Université de N'Djamena
BP : 1177 N'Djamena (TCHAD)
tchagondikwe@yahoo.fr

Abdoulaye Hissein DODO est titulaire d'un Master en Histoire, option Histoire Economique et des Société. Il est aussi membre de Laboratoire des Sciences Historiques, Archéologiques et du Patrimoine de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de N'Djaména. Il concentre ses recherches et ses publications sur la lutte contre la pauvreté, les conflits sociaux, le patrimoine, les questions du genre.

Abdoulaye Hissein DODO
Laboratoire des Sciences Historiques, Archéologiques et du Patrimoine
Université de N'Djaména
BP : 1177
dodoabdoulayehissein@gmail.com